



Extrait du OIEau

<http://www.oieau.org/contenu/agenda-des-evenements/article/les-regionales-de-l-oieau>

Les Régionales de l'OIEau -Réduction des pertes dans les réseaux d'eau potable

- contenu - Agenda des évènements -



Date de mise en ligne : jeudi 29 septembre 2016

Description :

"Régionale de l'OIEau"

OIEau

La réduction des pertes en eau des réseaux d'eau potable représente un enjeu national de préservation quantitative des ressources. Le Ministère de l'Écologie a publié le 27 janvier 2012 un décret enjoignant les collectivités territoriales à établir l'inventaire de leurs réseaux d'eau potable et d'assainissement, et au besoin, de mettre sur pied un plan d'actions pour améliorer leur rendement.

L'article 161 de la loi Grenelle 2 prévoit de doubler la redevance "prélèvement" des collectivités dont le rendement de réseaux est insuffisant et qui n'ont pas établi un plan d'actions pour l'améliorer dans les 2 ans. Ce doublement concernera également les collectivités n'ayant pas une connaissance suffisante de leur réseau d'eau potable.

Pour faire face à ces nouvelles obligations et à la nécessité d'accompagner les collectivités, l'ONEMA a élaboré un certain nombre d'outils dans le cadre de groupes de travail pilotés par l'ASTEE : guide pour l'élaboration du plan d'action de réduction des pertes, guide d'aide à l'élaboration du descriptif détaillé des ouvrages de distribution d'eau potable, et guide sur les aspects financiers de la gestion patrimoniale.